

## SPRAY NEUTRALISEUR D'INSECTES

PIÈGE LIQUIDE INNOVANT  
CONTRE LES INSECTES RAMPANTS

### Composition

**Polymère d'origine végétale.**  
**Sans substance active biocide** selon le règlement R528/2012.

### Présentation

**LE SPRAY NEUTRALISEUR D'INSECTES** est un piège à insectes sous forme de liquide prêt à l'emploi. Formulé à base d'un polymère d'origine végétale, il agit de manière physique en formant une pellicule autour des insectes, les empêchant rapidement de se mouvoir et de respirer.

Sans substance active biocide, il peut être utilisé en intérieur et en extérieur, notamment dans les lieux où l'utilisation d'insecticides biocides conventionnels est interdite ou non souhaitée (cuisines, chambres à coucher, terrasses...).

Il permet de lutter contre les **insectes rampants** : cafards, fourmis, punaises de lit (oeufs, juvéniles et adultes), puces, araignées...

### Mode et doses d'emploi

À l'intérieur et aux abords des habitations, dans les zones fréquentées par les insectes : **application par tir direct sur l'insecte** ou sur la litière des animaux, ainsi que dans les lieux et recoins où les insectes sont présents (fissures, plinthes, bas de porte, sous évier, poubelles, terrasses, sommiers, matelas\*).

Pulvériser le produit directement sur l'insecte nuisible afin d'obtenir une couverture complète. Pour indication, deux sprays sont nécessaires pour des insectes de la taille d'une blatte.

Pour une efficacité optimale, attendre que l'insecte se déplace lentement ou soit immobile.

Le produit est efficace en quelques minutes. Le délai d'action varie en fonction des insectes ciblés, selon leur taille, et leur morphologie. En cas de nouvelles infestations, traiter à nouveau.

*\*Afin d'éviter tout contact avec le produit, les protéger d'une alèse ou d'une housse.*



Fabrication française

### Points forts

- Action immédiate par immobilisation et asphyxie de l'insecte.
- Sans substance active biocide.
- Produit non classé dangereux\*
- Idéal lieux sensibles.
- Formule facilement biodégradable\*\*.
- Ne tache pas\*\*\*.

*\*selon le règlement (CE) n°1272/2008.*

*\*\*selon la norme OCDE 301A.*

*\*\*\*Prendre garde au matériel électronique et aux surfaces sensibles (ex. parquet). Par mesure de précaution, faire un essai dans un coin dérobé avant le traitement.*

### Référence et conditionnement

**Réf. I8600** : flacon spray de 500ml - Carton de 12 unités

### Précautions d'utilisation

Ne pas vaporiser sur les surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ne pas pulvériser sur les personnes, les plantes ou les animaux. Se laver les mains après manipulation. Ne pas déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau. Aérer la pièce durant le traitement et 30 minutes à 2 heures après le traitement.

Éliminer le produit et son emballage conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.